

Motion du 9 juin 2010 de M. Mathias Buschbeck, Mmes Sarah Klopmann, Claudia Heberlein Simonett, Marie-Pierre Theubet, MM. Marc Dalphin, Bayram Bozkurt, Mme Anne Moratti Jung, MM. Alpha Dramé, Georges Breguet, Mme Frédérique Perler-Isaaz, MM. Yves de Matteis, Fabien Sartoretti, Mmes Sandrine Burger, Valérie Bourquin et M. Alexandre Wisard: «Créons rapidement des places de livraison en ville de Genève».

(acceptée par le Conseil municipal
lors de la séance du 1^{er} avril 2019, dans le rapport M-929 A)

MOTION

Considérant:

- l'importance de soutenir les petites et moyennes entreprises actives en ville de Genève;
- la politique de stationnement dissuasive mise en place dans les zones urbaines de notre canton, afin de décourager le trafic pendulaire;
- la nécessité pour les entreprises de pouvoir effectuer des livraisons ou intervenir rapidement et à proximité immédiate des commerces en cas d'urgence;
- la disparition régulière de places de livraison observée en ville de Genève;
- que 200 est un nombre éminemment sympathique!,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- le marquage rapide de 200 places réservées aux livraisons sur le domaine public de la Ville de Genève, sans compensation des places de stationnement utilisées pour ce faire;
- un contrôle renforcé du respect de ces places de livraison par la police municipale.